Coupon réponse à envoyer par voie postale ou à déposer à la mairie ou sur mairie.montaigu02@wanadoo.fr (écrire en objet : Réponse ENR) au plus tard le 20 décembre 2023

Nom : Prénom : Adresse :

Réflexions, remarques, interrogations et avis dans le cadre de loi d'accélération des ENR sur le dossier d'accélération des énergies renouvelables qui établit un diagnostic du territoire et définit des zones d'accélération d'énergies renouvelables, ainsi qu'une réglementation d'implantation et des actions qui seront mises en place par la commune de Montaigu

Ne pas jeter sur la voie publique